

## Implications de l'évolution de l'économie rizicole en Asie pour le développement des chaînes de valeur du riz en Afrique de l'Ouest

Par

**Ramziath T. Adjao et John M. Staatz\***

### INTRODUCTION

Le riz est au cœur des débats sur les politiques alimentaires en Afrique de l'Ouest.<sup>1</sup> Grace à sa commodité dans la préparation et la consommation et la hausse des revenus des consommateurs, la consommation de riz par habitant est passée d'un peu moins de 15kg par an en 1970 à 40 kg par an en 2011, tandis que, pendant la même période, la population a triplé. Par conséquent, les importations sont montées en flèche, passant de 464 000 tonnes (t) en 1970 à 6,4 millions de tonnes en 2011 (soit 44% de la totalité des approvisionnements en riz de l'Afrique de l'Ouest). L'envolée des prix alimentaires mondiaux en 2007/2008 et les interdictions d'exportations imposées par les principaux exportateurs d'Asie ont mis au grand jour la vulnérabilité de la région face aux ruptures d'approvisionnements extérieurs et ont poussé les différents pays ainsi que la région dans son ensemble (par le biais d'organisations

régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA) à intervenir massivement pour développer la production de riz avec l'objectif de réduire la dépendance vis à vis des importations et de créer de nouveaux débouchés pour les agriculteurs ouest-africains.

Ces initiatives ont accru la production de riz dans la zone de la CEDEAO (passée de 6,9 millions de tonnes en 2008 à 11 millions de tonnes en 2013) mais elles se sont fortement appuyées sur les subventions d'intrants et sur des investissements dans de nouvelles infrastructures d'irrigation. À long terme, une telle production ne sera économiquement viable que si elle permet de fournir aux consommateurs ouest-africains du riz produit localement, aux qualités souhaitées et à des prix compétitifs par rapport aux produits d'importations. Ces importations viennent surtout d'Asie, bien que les importations des pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay

---

\*Ramziath Adjao est une économiste spécialisée dans l'agriculture et une jeune professionnelle dans la Pratique mondiale agriculture à la Banque mondiale. John Staatz est professeur *Emeritus* du Département d'économie agricole, de l'alimentation et des ressources à Michigan State University. Les auteurs remercient de son soutien la Fondation Syngenta pour une agriculture durable dans le cadre du projet de Renforcement de l'intégration agricole régionale, phase 2 (SRAI 2) avec Michigan State University. Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu du présent document.

<sup>1</sup> Dans ce document, le terme « Afrique de l'Ouest » se réfère aux 15 pays membres de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Sauf indication contraire, tous les chiffres concernant la production, les échanges commerciaux et la consommation cités dans ce document sont extraits de FAOSTAT, 2015.

et Uruguay) aient aussi fortement progressé depuis 2008 (Mendez del Villar et Bauer, 2011).

Ce document de politique générale aborde les principales problématiques qui pèseront sur la compétitivité future des chaînes de valeur du riz d'Afrique de l'Ouest face aux importations. Les thèmes traités sont les suivants: (a) caractéristiques structurelles de l'économie rizicole mondiale influant sur le marché mondial et sur les prix (b) tendances récentes de l'économie du riz asiatique qui affecteront les futurs modèles commerciaux (c) estimations de la compétitivité actuelle des systèmes de riz irrigué dans trois grands pays producteurs ouest-africains (Côte d'Ivoire, Sénégal et Mali), (d) principaux facteurs pouvant influencer la compétitivité de ces systèmes à l'avenir et (e) implications de ces conclusions pour les initiatives d'expansion de la production ouest-africaine telles que l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture en Afrique de l'Ouest, appuyée par la CEDEAO.

## **PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE DU RIZ DANS LE MONDE**

Environ 90% du riz mondial est cultivé et consommé en Asie. La Chine et l'Inde sont les plus gros producteurs d'Asie, représentant ensemble pratiquement la moitié de la production et de la consommation mondiales en 2014. La plupart des pays asiatiques consomment en moyenne plus de 100 kg de riz par habitant, le Cambodge, le Laos, le Bangladesh et le Vietnam dépassant les 200 kg. Toutefois, l'augmentation des revenus, l'urbanisation et l'évolution des modes de vie entraînent une diversification des régimes alimentaires dans de nombreux pays asiatiques. En conséquence, la consommation de riz par habitant a baissé dans certains des pays qui ont connu l'essor le plus rapide. En Chine, par exemple, la consommation totale de céréales par habitant a reculé, passant de 400 kilocalories par jour à environ 150 kilocalories par jour entre 1961 et 2009 et elle est désormais dépassée par les viandes et les légumes en termes d'apport calorique (Chen et al, 2013).

Par contre, la consommation de riz par habitant en Afrique de l'Ouest (environ 40 kg/an) est plus basse qu'en Asie mais progresse rapidement.

Seuls 7% de la production mondiale de riz entrent dans le commerce mondial, le reste étant consommé dans le pays de production. À la fin des années 2000, les cinq plus gros exportateurs (Thaïlande, Vietnam, Inde, États-Unis et Pakistan) représentaient 80% de la totalité des exportations, presque la moitié de ces exportations étant expédiée vers des pays asiatiques. Par conséquent, le marché du riz est mince, avec relativement peu de changement dans la production, la demande asiatique de produits importés ou les politiques d'exportation des grands pays exportateurs influant fortement les prix. De plus, le riz n'est pas un produit homogène. Il existe de nombreuses variétés et types de traitement (par exemple, riz étuvé ou poli, brisé ou grain entier) ; elles correspondent aux préférences des consommateurs et varient d'un pays et d'une catégorie de revenus à l'autre. Par conséquent, le marché du riz est aussi extrêmement segmenté, les prix fluctuant fortement avec le temps et selon les différents types de riz. Ces caractéristiques structurelles du marché international du riz ont été mises en lumière en 2008, lorsque des carences de production, alliées à des restrictions d'importations imposées par les grands exportateurs asiatiques (qui visaient à protéger la consommation intérieure), ont entraîné le quasi triplement du prix FOB de référence du riz thaïlandais (riz usiné brisé à 5%) entre avril 2007 et avril 2008 (de 316 USD/t à 907 USD/t) (Banque mondiale, 2016).

## **RÉCENTES TENDANCES DE L'ÉCONOMIE DU RIZ EN ASIE**

Ces vingt dernières années, l'économie rizicole asiatique a connu de vastes mutations, notamment (Reardon et al., 2014; Adjao, 2016): (1) la part du riz dans le régime alimentaire de la plupart des consommateurs asiatiques a baissé ; (2) les chaînes de valeur se sont étendues géographiquement en s'approvisionnant en paddy hors des zones de production traditionnelles mais elles ont

supprimé des intermédiaires, le rôle des opérateurs villageois ou des négociants s'étant réduit ; (3) la plus forte concentration des exploitations ainsi que la consolidation dans l'usinage et la vente en gros ont fait baisser les coûts de transactions, créé des économies d'échelle et accru l'efficacité ; (4) le développement rapide des marchés des semences, de l'eau, des terres, de location des machines, des engrais/herbicides a suivi la commercialisation rapide, sous la principale impulsion du secteur privé ; (6) la forte coordination verticale des entreprises au long de la chaîne de valeur a été renforcée par les investissements publics et privés dans les infrastructures de transport et de communication ; (7) les investissements publics essentiels dans la recherche et le développement de semences améliorées, les routes, les réseaux d'électricité et la libéralisation des investissements directs étrangers dans les secteurs de la vente au détail et de la transformation ont facilité l'émergence et l'essor de ces marchés, sauf en Inde, où les interventions de l'Etat ont parfois évincé le secteur privé.

Des défis restent toutefois à relever. Malgré la progression rapide des rendements céréaliers entraînée par la Révolution verte, la productivité des zones du « grenier à riz » à travers l'Asie s'est stabilisée. En dépit d'améliorations constantes des variétés cultivées (par exemple, la dissémination récente d'un riz hybride), les taux de croissance de la production annuelle ralentissent, le taux composé de 2,5% par an sur la période de 1962 à 1979 chutant à 1,4% par an entre 1980 et 2011 pour l'ensemble de l'Asie. Les chiffres des grands pays cultivateurs de riz irrigué en Inde et des zones rizicoles d'Asie orientale indiquent que la productivité totale des facteurs (PTF) est en recul, les exploitants devant désormais utiliser de plus grandes quantités d'intrants pour obtenir les mêmes rendements qu'auparavant (Hazell 2008).

En outre, la révolution verte suscite de nouvelles préoccupations environnementales, surtout liées à la surutilisation et à la mauvaise gestion de l'eau d'irrigation, des engrais et des pesticides, facteurs de dégradation des sols et

d'accumulation de toxines. Des interrogations ont vu le jour concernant la viabilité de systèmes agricoles intensifs induisant des effets externes, notamment la pollution de l'eau, l'envasement des rivières et des cours d'eau et la perte de biodiversité. De nombreux pays asiatiques ont adopté des mesures correctives à cet effet (par exemple, adoption de l'amélioration des éléments nutritifs du sol, de l'eau et de la gestion intégrée des ravageurs) à des coûts sociaux élevés, et il reste encore beaucoup à faire (Hazell 2008; Pandey et al. 2010).

Dans de nombreux pays asiatiques, la rapidité de l'urbanisation, de l'industrialisation et du développement des infrastructures a limité encore plus les possibilités d'apport supplémentaire de bonnes terres agricoles dans la production céréalière. Les nouvelles sources d'eau d'irrigation sont aussi limitées, tandis que l'usage non agricole de l'eau pour des besoins urbains, industriels et environnementaux s'accroît rapidement. L'expansion de la production de riz subit les contraintes de l'appauvrissement des sols et des pénuries d'eau mais aussi (du moins jusqu'à récemment) de la hausse des prix de l'énergie et des engrais. La forte et constante progression de la production de cultures vivrières à haute valeur ajoutée renforce encore la concurrence avec les céréales en termes de terres et d'eau. Le changement climatique exacerbera le problème car il nuira aux rendements et intensifiera l'évapotranspiration.

Dans un tel contexte, les futures hausses de production rizicole dans la plupart des pays asiatiques devront venir presque entièrement d'une amélioration des rendements, s'accompagnant d'une augmentation limitée ou inexistante du volume total d'utilisation de l'eau d'irrigation. Dans l'hypothèse où les prix de l'énergie augmenteraient à l'avenir, les coûts d'engrais et de mécanisation deviendraient aussi plus chers pour les exploitants, ce qui privilégierait des pratiques de gestion favorables à la durabilité environnementale tout en élevant les rendements par une utilisation plus efficace de ces intrants. Par exemple, les méthodes de fixation du prix de l'eau devront envoyer un signal fort sur la valeur réelle de

celle-ci. Pour atteindre de tels objectifs, l'essentiel sera de mener des travaux de recherche supplémentaire dans l'agriculture.

Une source probable d'expansion de la production de riz asiatique est Myanmar, qui a déjà exporté 370 000 tonnes de riz en Afrique de l'Ouest en 2012. Ce pays pourrait bien émerger et devenir un grand exportateur de denrées à bas prix si son économie poursuivait sa libéralisation et si des investissements venaient améliorer les installations portuaires. (Wong et Wai, 2013). Un tel essor pourrait faire baisser les cours mondiaux, notamment celui du riz de moindre qualité qui domine actuellement les exportations de ce pays vers l'Afrique de l'Ouest.

### **COMPÉTITIVITÉ ACTUELLE DES SYSTÈMES DE RIZICULTURE IRRIGUÉE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Pour évaluer la compétitivité actuelle des systèmes de riziculture irriguée en Afrique de l'Ouest, comparée à celle des grands exportateurs de riz d'Asie, nous avons analysé un vaste ensemble de données portant sur la production et la commercialisation du riz produit dans les systèmes irrigués en maîtrise totale de l'eau au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le Mali est le second plus gros producteur de riz d'Afrique de l'Ouest (après le Nigeria), et la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les second et troisième plus gros exportateurs de riz de la région (après le Nigeria). L'absence de données budgétaires comparables au niveau de l'exploitation nous a empêchés d'inclure le Nigeria dans cette analyse. Celle-ci se concentre sur les systèmes d'irrigation en maîtrise totale de l'eau parce que ces systèmes représentent l'essentiel de l'excédent de riz commercialisé en Afrique de l'Ouest et bénéficient à ce jour du plus grand nombre d'investissements publics.

Cette analyse a été menée sur la base des conditions du marché et de la production en

2011. Elle compare, sous deux angles différents, la compétitivité du riz produit dans ces systèmes face au riz importé d'Asie. Le premier angle est celui de l'analyse financière, qui calcule le coût de production et la valeur ajoutée nette sur la base des prix du marché en vigueur, y compris les taxes versées et les subventions reçues par les acteurs des chaînes de valeur. L'analyse financière mesure donc la rentabilité, pour les acteurs privés, de la production et de la commercialisation du riz aux conditions du marché. Le second angle est celui de l'analyse économique, qui exclut la valeur de toutes taxes ou subventions, y compris les effets de taux de change surévalués ou sous-évalués. L'analyse économique mesure donc la viabilité de l'activité pour l'économie dans son ensemble, à savoir si le pays détient ou non un avantage comparatif pour la production et la commercialisation du riz.<sup>2</sup>

L'indicateur utilisé ici pour évaluer la viabilité économique est le coefficient du coût des ressources intérieures (CRI). Dans cette étude, ce coefficient compare, au le numérateur, la valeur (exprimée en termes de devises) des ressources (non échangeables) intérieures (terres, main d'œuvre, capital) utilisées dans la production et la livraison d'une quantité donnée de riz vers la capitale du pays avec, au le dénominateur, la valeur nette des devises nécessaire pour remplacer la même quantité de riz par des importations. Si le coefficient est inférieur à 1, il indique que la production et la livraison du riz dans le pays est plus économique que son importation ; par conséquent, le pays possède un avantage comparatif pour la fourniture de cette denrée. Si le coefficient est supérieur à 1, l'inverse est vrai (Adjao, 2016). Plus la valeur du coefficient de CRI est basse (plus elle se rapproche de zéro) plus l'avantage comparatif du pays est élevé en termes de production de riz.

*Analyse financière.* La figure 1 compare les coûts financiers de production, au niveau de

---

<sup>2</sup> L'analyse économique prend les prix mondiaux en l'état et ne tient compte ni des taxes versées ni des subventions reçues par les acteurs du pays exportateur. La justification est la suivante : le pays importateur ne peut pas avoir d'impact sur ces

taxes ou ces subventions ; par conséquent, le cours mondial représente pour le pays importateur le coût d'opportunité de la production du produit au lieu de son importation.

l'exploitation, du riz paddy en Côte d'Ivoire, au Mali, Sénégal, en Inde, au Vietnam et en Thaïlande. Le coût du Sénégal, légèrement au-dessus de 150 USD/t est comparable à celui de l'Inde et de la Thaïlande, mais supérieur à celui du Vietnam. Les coûts financiers en Côte d'Ivoire et au Mali dépassent ceux de l'Inde et de la Thaïlande de 50 à 80%, et sont encore plus élevés qu'au Vietnam.

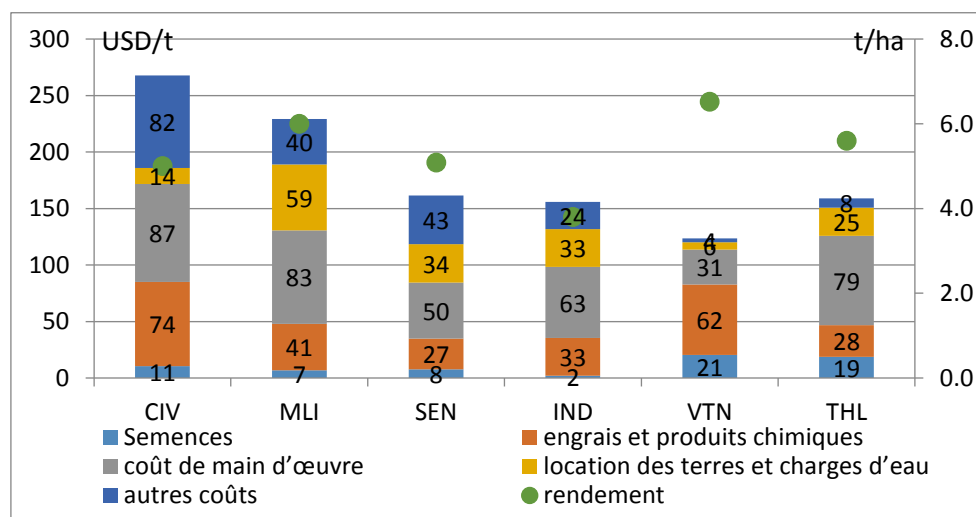
Toutefois, puisque les prix à la consommation sont plus élevés en Afrique de l'Ouest que dans les pays exportateurs d'Asie, la viabilité financière de la chaîne de valeur entière, mesurée par la marge nette cumulée (valeur ajoutée) de tous les acteurs impliqués dans la production et dans la livraison du riz vers les capitales de ces pays, est positive en Afrique de l'Ouest et même plus élevée que celle des trois pays d'Asie (tableau 1). La forte viabilité financière dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest est cohérente avec l'essor rapide de la production de riz dans ces pays depuis la crise du riz de 2008.

**Analyse économique:** Quand la compétitivité est mesurée en termes économiques, le tableau qui se dégage est légèrement différent. Les

coefficients de CRI pour le Mali (0,68) et le Sénégal (0,78) se situent tous deux en dessous de 1, une indication que dans les conditions prévalant en 2011, ces pays disposaient d'un avantage comparatif pour la production de riz. Mais en Côte d'Ivoire, le coefficient de CRI étant de 1, suggère que sur le plan économique, la production de riz irrigué dans ce pays se trouvait juste au seuil de rentabilité, et était donc très sensible aux chocs susceptibles de la rendre non viable pour le pays. La divergence entre le seuil de rentabilité de la Côte d'Ivoire en termes économiques et la viabilité financière figurant sur le tableau 1 implique que la viabilité financière en Côte d'Ivoire était portée par des subventions explicites et implicites au secteur du riz.

Il n'est pas surprenant que le Mali possède le plus fort avantage comparatif pour la production et la livraison du riz vers sa capitale, sa situation de pays enclavé le protégeant en quelque sorte naturellement des importations. Par contre, les grandes villes consommatrices de riz au Sénégal et en Côte d'Ivoire sont proches des ports, rendant l'accès aux importations plus économique.

**Figure 1.** Niveau et répartition des coûts de production du riz irrigué en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal comparativement à l'Inde, au Vietnam et à la Thaïlande (USD/tonne de paddy)



**Note:** Les autres coûts comprennent la location de machines, l'entretien et la dépréciation du matériel, les intérêts sur le capital, l'essence et le fuel, les sacs ; la dépréciation des infrastructures d'irrigation est exclue. **Source:** Adjao, 2016.

**Tableau 1. Valeur ajoutée financière nette dans les chaînes de valeur de riz irrigué, 2011 (USD par tonne de riz usiné)**

Pays	Valeur ajoutée nette
Côte d'Ivoire	263
Mali	250
Sénégal	258
Inde	201
Vietnam	189
Thaïlande	148

Source: Adjao, 2016.

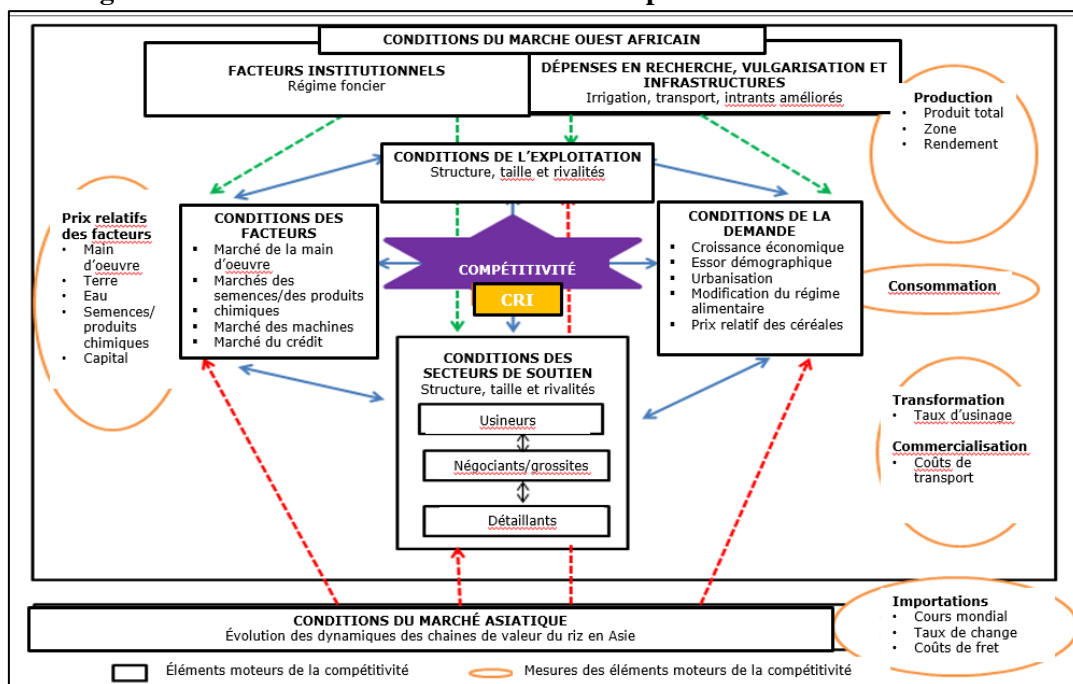
Nos résultats sur les coefficients de CRI diffèrent de ceux d'une étude de 2013 menée par AfricaRice (Diagne et al. 2013), concluant que la Côte d'Ivoire disposait d'un avantage comparatif pour la production de riz (coefficient de CRI = 0,57). Toutefois, cette étude partait du principe que les coûts de la principale infrastructure d'irrigation avaient déjà été épongés et ne devaient donc pas être pris en compte dans cette analyse. L'approche d'AfricaRice ne se justifie que si l'on analyse l'aspect économique de l'augmentation de production dans un système d'irrigation n'exigeant aucune nouvelle infrastructure importante. Puisque la plupart des initiatives de

production de riz en Afrique de l'Ouest impliquent d'étendre l'irrigation à de nouvelles zones, il est préférable d'inclure dans l'analyse les coûts d'investissement de la nouvelle infrastructure. L'exclusion de tels coûts transformant une activité marginalement non rentable en une activité apparemment très rentable explique sans doute pourquoi de nombreux promoteurs privés favorable à l'expansion de l'irrigation en Côte d'Ivoire (et ailleurs) ont fait en sorte que les coûts d'infrastructure soient financés par les pouvoirs publics, sous couvert d'un partenariat public/privé.

### PRINCIPAUX FACTEURS D'INFLUENCE SUR LA COMPÉTITIVITÉ FUTURE

La figure 2 illustre les éléments moteurs qui affectent la compétitivité future des systèmes rizicoles ouest-africains face à leurs homologues asiatiques. Ils vont des questions institutionnelles, comme les conditions du régime foncier, les taux de change, l'accès aux nouvelles technologies, les conditions sur les marchés des facteurs de production, et les coûts du fret par voie terrestre et maritime. Nous avons mené une analyse de sensibilité de nos calculs de coefficient CRI au regard d'un

**Figure 2. Les facteurs déterminants de la compétitivité du riz ouest-africain**



Source: Adjao, 2016

certain nombre de ces éléments moteurs (figurant à l'intérieur des cercles sur la figure 2), y compris le cours mondial du riz, le taux de change du franc CFA par rapport au dollar, les coûts du transport maritime et terrestre, les rendements du riz, les coûts des intrants chimiques, les taux d'usinage, les coûts d'irrigation, les coûts du capital, les coûts fonciers et de la main d'œuvre. Les principaux résultats sont les suivants: (pour de plus amples détails, se reporter à Adjao, 2016):

- La compétitivité était plus sensible aux projections de chute des cours mondiaux (une fonction des coûts de production en Asie) et à la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro (et par conséquent au franc CFA).<sup>3</sup> A titre d'exemple, une baisse de 12% des cours mondiaux par rapport aux prix de 2011 élèverait le coefficient de CRI à 1,49 en Côte d'Ivoire, et à 1,07 au Sénégal (entraînant un manque de rentabilité de la production de riz en termes économiques) et réduirait la compétitivité du Mali (coefficient de CRI augmentant à 0,87). En fait, les cours mondiaux (exprimés en dollars des États-Unis) du riz thaïlandais brisé à 25% ont chuté de 27% entre 2011 et 2015 (FAO, 2016), mais ce recul a été largement compensé par une appréciation de 20% du dollar des États-Unis par rapport au franc CFA, entraînant dans son sillage une baisse nette des cours mondiaux (exprimés en francs CFA) de 7%. Les effets nets de ces fluctuations du prix réel et des taux de change se sont traduits par une augmentation du coefficient CRI du Sénégal à 0,94 (encore marginalement viable en termes économiques) et par la non-rentabilité de la production de la Côte d'Ivoire (coefficient CRI = 1,27). La compétitivité du Mali a reculé mais est restée économiquement viable (coefficient CRI = 0,79). Les cours mondiaux et les taux de change échappent entièrement au contrôle de ces trois pays africains ; donc, pour renforcer leur compétitivité, ils

doivent se concentrer sur des facteurs qu'ils sont à même de contrôler, tels que les coûts d'investissement dans les infrastructures d'irrigation et l'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

- L'augmentation des taux d'usinage (taux de conversion du paddy en riz usiné) et les rendements du paddy sont des facteurs qui ont fortement renforcé la compétitivité, la progression des taux d'usinage ayant un impact un peu plus marqué que celle des rendements au niveau de l'exploitation. Par exemple, une hausse des taux d'usinage de 5% ferait baisser le coefficient de CRI au Sénégal qui passerait de 0,78 à 0,73, tandis qu'une hausse de rendement de 5% ferait tomber ce chiffre à 0,75.
- L'impact des fluctuations des prix de l'énergie sur la compétitivité de la production de riz africain est ambigu. D'une part, des coûts énergétiques plus élevés augmenteraient les coûts du transport maritime, élevant ainsi le coût des importations et améliorant la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest. Par contre, les coûts du transport terrestre et des intrants à forte intensité énergétique comme les engrais s'apprécieraient aussi, ce qui porterait atteinte à la compétitivité locale.
- Les coûts plus élevés de la main d'œuvre agricole en Afrique de l'Ouest réduisent la compétitivité, le pays le plus touché étant la Côte d'Ivoire, où une hausse de 20% des coûts de main d'œuvre par tonne de production augmenterait le coefficient CRI de 1 à 1,07, désavantageant ainsi la production locale de riz par rapport aux importations.
- Le coût de développement des infrastructures d'irrigation est un facteur déterminant pour la compétitivité. Si ces coûts par hectare pouvaient être réduits de 20%, la production ivoirienne deviendrait compétitive (coefficient de CRI = 0,91) et

<sup>3</sup> Le franc CFA a une parité fixe avec l'euro (1 euro = 656 francs CFA). Les trois pays ouest-africains

analysés dans cette étude ont une devise commune, le franc CFA.

celles du Sénégal et du Mali le seraient encore plus (coefficient CRI diminuant de 0,78 à 0,72 au Sénégal et de 0,68 à 0,63 au Mali).

- Au Mali, la production de riz pour le marché intérieur resterait compétitive dans plusieurs scénarios. Par contre, la compétitivité de la production ivoirienne est très sensible aux facteurs indiqués sur la figure 2. Le Sénégal occupe une position intermédiaire, restant souvent concurrentiel en dépit d'un certain nombre de facteurs, tels que la chute des cours mondiaux associée à une hausse des coûts de transport, érodant la compétitivité du secteur.

### **IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES**

De récentes mutations dans l'économie du riz en Asie permettent de penser que l'environnement est favorable à une expansion de la production du riz en Afrique de l'Ouest, poussé par la réallocation des terres agricoles en Asie pour la production outre que le riz, le ralentissement de la productivité et les coûts de main d'œuvre en hausse. En 2011 en Afrique de l'Ouest, la production irriguée à grande échelle était financièrement viable au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire, mais uniquement rentable sur le plan économique pour les deux premiers. On pourrait en déduire que les subventions nettes octroyées au secteur du riz depuis la crise des prix alimentaires ont fortement contribué à l'expansion de la production, du moins en Côte d'Ivoire. Le fait que la production soit économiquement rentable au Sénégal et au Mali laisse à penser que les niveaux actuels de subventions ne sont pas essentiels pour la compétitivité du secteur. Étant donné l'avantage comparatif relativement élevé dont jouit le Mali en termes de production et de commercialisation du riz vers sa capitale, ce pays pourrait même devenir un gros exportateur vers les marchés régionaux.

Cependant, la compétitivité des chaînes de valeur du riz en Afrique de l'Ouest dépendra de facteurs indépendants du contrôle des pays (tels que les cours mondiaux et les taux de change)

mais aussi de ceux qu'ils pourront influencer (comme l'efficacité de la production, la transformation et le transport). Les cours mondiaux du riz en dollars ont baissé depuis 2011, ce qui pourrait affaiblir la compétitivité du secteur rizicole ouest-africain face aux importations asiatiques. Dans la zone du franc CFA toutefois, cet effet est largement compensé par un affaiblissement de l'euro (et donc du franc CFA) par rapport au dollar. En cas de reprise économique dans l'Union européenne, l'euro (et donc le franc CFA) pourrait reprendre des couleurs face au dollar, ce qui renforcerait la pression exercée par une concurrence accrue sur les systèmes rizicoles ouest-africains. Par conséquent, améliorer l'efficacité de ces systèmes est primordial. L'augmentation des rendements au niveau de l'exploitation et la hausse des taux d'usage, la réduction des investissements par hectare dans les infrastructures d'irrigation et la baisse des coûts de financement sont les facteurs les plus puissants susceptibles de compenser l'effet négatif de cours mondiaux en baisse et de taux de change défavorables. Être capable d'atteindre cette efficacité accrue dans l'ensemble du système exige d'investir à bon escient dans la recherche et la vulgarisation des systèmes agroalimentaires. Peut-être faudrait-il se demander si le fait de consacrer des ressources publiques à de telles activités, en remplacement des lourdes dépenses consacrées actuellement aux subventions des intrants, pourrait avoir un impact plus fort et plus pérenne sur la compétitivité du riz d'Afrique de l'Ouest que les politiques publiques actuelles. Une autre action qui serait susceptible d'améliorer la compétitivité impliquerait la réduction des coûts du transport terrestre à travers des initiatives de renforcement de la concurrence dans le secteur du camionnage et de réduction des barrières non tarifaires (telles que les barrages routiers) qui renchérissent les coûts de commercialisation déjà élevés du riz local.

Améliorer la qualité peut aussi consolider la compétitivité du riz ouest-africain. Dans la plupart des pays de la région, les consommateurs ont le sentiment que le riz local, comparé au riz importé, est de qualité



inférieure et contient fréquemment des taux d'impuretés plus élevés, (par exemple des pierres et de la paille). La demande de produits alimentaires de qualité progresse en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans la classe moyenne en expansion (Hollinger et Staatz, 2015). Par conséquent, augmenter le volume commercialisable de riz usiné sans tenir compte du problème de qualité pourrait ne plus suffire si les chaînes de valeur de riz ouest-africain voulaient saisir une part plus importante du marché du riz ouest-africain en plein essor. Renforcer les systèmes d'arrangements contractuels entre exploitants, leurs organisations, les usineurs et les négociants contribuera fortement à réaliser de telles améliorations sur le plan de la qualité.

## CITATIONS

- Adjao, Ramziath T. 2016. *Competitiveness and Protection: A Comparative and Prospective Study of the West African and Asian Rice Subsector*. Ph.D. these de Ph.D., Michigan State University.
- Chen, K. Z., Reardon, T., Wang, J. Wong, L. and Dao, A. T. 2013. Rice Value Chains in China, India, Lao PDR, and Viet Nam: 2012 Survey Results, Interpretations, and Implications for Policy and Investment. Report to the Regional - Research and Development Technical Assistance (R-RDTA) of the Asian Development Bank (ADB). International Food Policy Research Institute (IFPRI). Beijing, China.
- Diagne, A., Amovin-Assagba E., Futakuchi K., Wopereis M.C.S., 2013. Developing competitive rice value chains, in: Wopereis, M.C.S., Johnson, D.E., Ahmadi, N., Tollens, E., Jalloh, A. (Eds). *Realizing Africa's Rice Promise*. CAB International, Wallingford, UK, pp. 35–45.
- FAO. 2016. FAO Rice Price Update. <http://www.fao.org/economic/est/publications/rice-publications/the-fao-rice-price-update/en/>
- FAOSTAT, 2015. <http://faostat3.fao.org/home/E>
- Hazell, P.B.R., 2008. *An Assessment of the Impact of Agricultural Research in South Asia since the Green Revolution*. CGIAR Science Council Secretariat, Rome.
- Hollinger, Frank and John M. Staatz. 2015. *Agricultural Growth in West Africa: Market and Policy Drivers*. Rome: African Development Bank and FAO.
- Mendez del Villar, Patricio and Jean-Martin Bauer. 2011. "Qui approvisionnera l'Afrique de l'Ouest en riz importé ? *Grain de Sel*, no. 54-56, avril-décembre.
- Pandey, S., D. Byerlee, D. Dawe, A. Dobermann, S. Mohanty, S. Rozelle, and B. Hardy. 2010. *Rice in the global economy: strategic research and policy issues for food security*. Los Baños (Philippines): International Rice Research Institute.
- Reardon, Thomas, Kevin Z. Chen, Bart Minten, Lourdes Adriano, The Anh Dao, Jianying Wang, and Sunipa Das Gupta. 2014. "The quiet revolution in Asia's rice value chains." *Annals of the New York Academy of Sciences* 1331: 106-118.
- Wong, Larry C.Y. and Eh Mywe Aye Wai. 2013. "Background Paper No.6. Rapid Value Chain Assessment: Structure and Dynamics of the Rice Value Chain in Myanmar." Report to USAID/Myanmar by Michigan State University and the Myanmar Development Resource Institute - Centre for Economic and Social Development.
- World Bank, 2016. Global Economic Monitor (GEM) Commodities website. [http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=global-economic-monitor-\(gem\)-commodities](http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=global-economic-monitor-(gem)-commodities)